sauvés!" tous ceux-là ont été recompensés. Les uns ont été sirés, les autres ont eu des honneurs, des places et du pouvoir ; et le procureur-général du Bas-Canada sera récompensé et comme eux fait baronnet s'il peut faire passer son plan de confédération, qui est désiré par l'Angleterre. (Ecoutez ! écoutez!) Pour ma part, je ne lui envie pas ces récompenses; mais je ne puis voir de cœur-joie qu'il cherche à les obtenir au moyen d'un plan de confédération que je crois funeste aux intérêts du Bas-Canada. Je ferai donc tout en mon pouvoir pour empêcher qu'il ne se réalise. (Applaudissements.)

M. J. B. E. DORION-Avant d'entrer dans l'examen de la question qui nous occupe, j'éprouve le besoin de dire qu'en exprimant, devant cette chambre, les sentiments que j'entretiens, je n'entends parler au nom d'aucun parti politique. En discutant une proposition qui tient de si près aux destinées, à l'avenir de notre pays et de tout ce qui lui est cher, je veux me placer au-dessus des considérations personnelles et de parti, afin de l'envisager d'un point de vue plus élevé. Pourquoi, ce soir, sommes-nous à nous occuper de la confédération des provinces de l'Amérique Britannique? Parce que l'an dernier nous eames une crise ministérielle et que de cette crise sortit une proposition d'union entre les deux partis politiques qui se partageaient l'opinion publique. Le ministère Macdonald-Taché, qui représentait le parti conservateur dans le pays, venait d'être défait par la majorité dans l'assemblée législative; il tut obligé de résigner. On se rappelle que le gouvernement avait été battu sur une question de mal-administration dans nos affaires publiques : je veux faire allusion à l'avance de \$100,000 faite à la compagnie du Grand Tronc sans autorisation parlementaire, et dont plusieurs membres du cabinet d'alors étaient responsables. Pourriezvous me dire, M. l'ORATEUR, où est allée la question des \$100,000? Hélus! elle a disparu dans la crise ministérielle en nous léguant la coalition extraordinaire qui nous gouverne et dans laquelle sont entrés des hommes qui, pendant dix ans, s'étaient traités comme des hommes sans principes politiques. ( Ecoutez! écoutez!) Le parti conservateur tenait tant à conserver le pouvoir quil u'a pas reculé devant la position dans laquelle il a placé le pays. Toute union ou coalition entre deux partis politiques, opposés l'un à l'autre, indique un abandon de principe quelque

part; toutes les coalitions péchent par leur base même ; elles ont toujours été considérées comme des immoralités politiques, en Angleterre comme partout ailleurs, et elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont fortes. C'est à la coalition actuelle que nous devons le projet de la confédération des provinces auglaises sous une forme tangible. Sans elle, il n'aurait pas été question de la conférence de Québec, ni des résolutions qu'elle adopta en octobre dernier et qui sont soumises à notre considération. Maintenant, qui avait autorisé la convention de Québec? De quel droit s'est-elle arrogé le pouvoir de proposer un changement aussi radical dans notre condition politique? Comment le Canada s'y trouvait-il représenté? Les trois quarts des délégués du Canada n'étaient-ils pas des hommes sous le coup d'une condamnation parlementaire? Comment votait-on dans la convention. N'était-ce pas par province? Les quatre petites provinces d'en-bas n'avaientelles pas deux fois autant de votes sur chaque question que les deux grandes provinces du Canada? (Ecoutez! écoutes!) Toutes ces questions se présentent à l'esprit tout naturellement. Si l'on répondait catégoriquement à chacune d'elles, nous aurions de quoi éclairer l'opinion publique du pays sur la manière dont ses intérêts ont été méconnus. maltraités. Quand on songe à la dernière question, à laquelle on ne pourrait répondre autrement que par un oui, il n'est pas étonnant que les provinces inférieures aient eu tout l'avantage dans les arrangements conclus par la conférence. Malgré que le compromis ait été en leur faveur, la majorité des provinces intéressées le repousse aujourd'hui d'après les renseignements qui nous arrivent tous les jours. On semble avoir peur de nous, et, en dépit des offres d'argent qui leur ont été faites, elles ne veulent pas d'union. fallait que notre réputation pour l'extravagance fût bien mauvaise pour les effrayer ainsi, et nul doute que lorsqu'on nous a vu dépenser, en un mois ou deux, pour des réceptions, des voyages, des festins, des sommes aussi fortes que tout le revenu annuel de l'Ile du Prince Edouard, on ne s'en soit retourné avec une triste idée de notre manière de conduire les affaires publiques. (Ecoutes! écoutes !) Je n'entends pas répéter ce qui a été dit durant la discussion, mais, avant d'aller plus loin, permettez-moi d'établir un contraste entre notre manière d'agir et celle de nos voisins des Etats-Unis, quand il s'agit de changements constitutionnels. Aux Etats-